

VigiÉco n°25

L'économie rennaise rattrapée par le repli de la conjoncture

ZONE D'EMPLOI DE RENNES/ILLE-ET-VILAINE

Depuis le début de l'année 2024, le climat économique, en France comme à l'international, s'est nettement détérioré. Contraction de la politique budgétaire nationale, durcissement monétaire à l'échelle européenne, tensions commerciales exacerbées par les États-Unis, regain des risques géopolitiques : autant de vents contraires qui pèsent sur la croissance.

Entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, ce ralentissement s'est concrétisé par des pertes d'emplois dans l'ensemble de l'Hexagone (-100000). Aucun territoire n'échappe à la conjoncture. Rennes demeure résiliente mais ne peut se soustraire complètement à la dynamique et voit donc à son tour son économie marquer le pas. Sur un an, aucun emploi supplémentaire n'a été créé.

Première variable d'ajustement pour les entreprises, le recours à l'intérim recule de 12 % sur un an en Ille-et-Vilaine. Quant au secteur de la construction, il accuse une diminution de 3 % de ses effectifs en deux ans. Il fait face, d'une part, à une phase d'ajustement après des années de productions élevées, et d'autre part, il subit un contexte de durcissement des politiques monétaires et budgétaires. L'industrie automobile demeure, elle, structurellement fragilisée et concède de nouvelles pertes d'emplois. Les services, longtemps premier moteur de la croissance rennaise, ne sont pas en mesure, sur l'année écoulée, d'absorber les pertes d'emplois des secteurs en difficulté.

Le ralentissement se matérialise par un taux de chômage en progression qui atteint 6,3 % au premier trimestre 2025, à 0,9 point en dessous de la moyenne nationale et 0,3 point au-dessus de la moyenne régionale.

Pour autant, la stabilité de l'emploi local sur un an démontre une capacité de résistance supérieure à la plupart des autres territoires, qui semblent davantage perméables à la conjoncture nationale. Celle-ci serait, selon la Banque de France, en croissance quasi atone en 2025 (+0,6 %), avant un redressement modéré en 2026 (+1,0 %), et un horizon 2027 évalué à 1,2 %.

ZONE D'EMPLOI DE RENNES

- 70 emplois salariés privés sur 1 an

(du 1^{er} trimestre 2024 au 1^{er} trimestre 2025)



6,3 % Taux de chômage au 1^{er} trimestre 2025

Sources : Urssaf, Insee, Dares, France Travail.

RENNES MÉTROPOLE

286 000 m² de locaux professionnels autorisés en 2024



Source : Sitadel.

ILLE-ET-VILAINE



- 12 % de recours à l'intérim sur 1 an

(du 1^{er} trimestre 2024 au 1^{er} trimestre 2025)

+ 940 entreprises en procédures collectives



(du 1^{er} trimestre 2024 au 1^{er} trimestre 2025)

Source : Bodacc.



Accédez en ligne à l'Observatoire de l'économie pour consulter les chiffres clés de l'économie locale

Ce nouvel outil numérique, accessible sur le site internet de l'Audiar, vous donne accès à des données territorialisées et actualisées chaque trimestre. Emploi, entreprises, locaux d'activités, chômage... visionnez, en quelques clics, tous les chiffres clés de l'économie locale.

L'EMPLOI

La croissance de l'emploi à l'arrêt

Entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, la zone d'emploi de Rennes fait face, comme l'ensemble du territoire national, à un ralentissement général de l'économie, marqué par des incertitudes persistantes tant sur le plan national qu'international (difficultés sectorielles, instabilité géopolitique, resserrement de la politique budgétaire, inflation, hausse des taux d'intérêt, etc.). Ces vents contraires ont significativement freiné l'activité localement comme dans la grande majorité des zones d'emploi françaises qui sont toutes confrontées aux difficultés conjoncturelles.

Malgré ce contexte défavorable, Rennes résiste et parvient à stabiliser ses effectifs salariés privés sur un an, échappant ainsi au recul moyen observé à l'échelle nationale (-0,5%). Ce coup d'arrêt touche l'ensemble des grands secteurs d'activité, à des degrés divers.

Le maintien de l'emploi à Rennes en fait l'un des territoires les plus résilients. Une performance notable, même si elle ne saurait masquer la fragilité de la conjoncture actuelle. Seules trois zones d'emploi de métropole gagnent modérément des emplois sur un an : Marseille (+0,5%), Strasbourg (+0,2%) et Clermont-Ferrand (+0,4%).

La situation actuelle rappelle, par son ampleur, le choc économique induit par la crise sanitaire, notamment entre décembre 2019 et décembre 2020, où l'activité s'était contractée sur un an dans les mêmes proportions dans la zone d'emploi rennaise.

À l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine, l'emploi salarié reste lui aussi stable, avec un solde annuel très légèrement positif (+30 emplois). En revanche, au niveau régional, le recul est plus marqué : -0,3%, soit -3 230 emplois salariés privés sur un an.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ D'UN PANEL DE ZONES D'EMPLOI entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025

Zone d'emploi	Évolution Emplois	Taux d'évolution sur un an
Marseille	2 096	0,5%
Strasbourg	495	0,2%
Rennes	-70	0,0%
Lyon	-2 477	-0,3%
Brest	-430	-0,4%
Montpellier	-1 008	-0,4%
Paris	-16 138	-0,5%
Nantes	-1 824	-0,5%
Lille	-2 020	-0,5%
Toulouse	-3 095	-0,6%
Rouen	-2 169	-1,0%
Grenoble	-2 158	-1,0%
Bordeaux	-4 715	-1,1%
Total France	-104 200	-0,5%

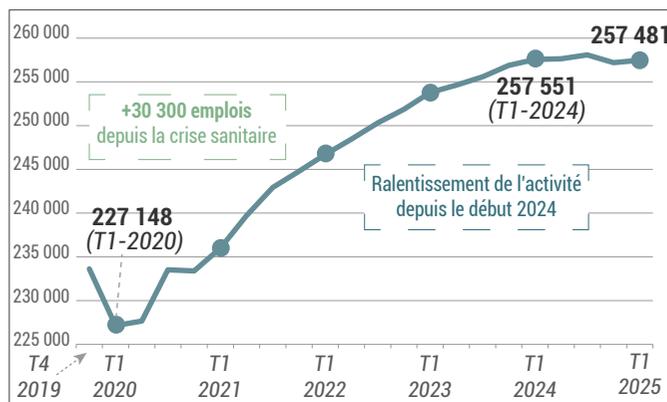
Sources : Urssaf-Dares (Effectifs intérimaires)-Données CVS.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

Territoire	Emploi au 1 ^{er} trimestre 2025	Évolut. emploi sur 1 an	Évolut. emploi en % / 1 an
ZE de Rennes	257 500	-70	0,0%
Ille-et-Vilaine	363 530	30	0,0%
Bretagne	927 900	-3 230	-0,3%
France entière	20 200 000	-104 200	-0,5%

Source : Urssaf-Dares (Effectifs intérimaires) - Données CVS (y compris apprentis).

EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



Source : Urssaf, traitement Audiar.

Hors intérim, 1 260 créations nettes d'emplois en Ille-et-Vilaine

Si on exclut les intérimaires, la zone d'emploi de Rennes et l'Ille-et-Vilaine continuent de créer des emplois. Toutefois, la métropole ne crée pas d'emplois sur un an, particulièrement concernée par les pertes d'emplois dans l'industrie automobile et le secteur de la construction, et ne peut cette fois-ci se reposer sur le premier moteur de sa croissance : les services dont la dynamique a faibli depuis début 2024.

HORS INTÉRIM, DÉCOMPOSITION DES GAINS ET PERTES D'EMPLOIS

Territoire	Emploi au 1 ^{er} trim. 2025	Évolution de l'emploi sur 1 an	Évolution de l'emploi en % sur 1 an
Ville de Rennes	82 780	80	0,1%
Rennes Métropole hors Ville de Rennes	114 310	-150	-0,1%
Zone d'emploi de Rennes Hors RM	50 910	530	1,0%
Ille-et-Vilaine hors Zone d'emploi de Rennes	100 180	800	0,8%

Source : Acoff - Urssaf - Données brutes hors intérimaires.

Des pertes d'emplois généralisées, quelques territoires résistent

Seules les zones d'emploi de Saint-Brieuc, Pontivy, Quimperlé, Vitré et Fougères gagnent des emplois privés sur un an. Tous les autres territoires de la région sont en repli, parfois significatif. Particulièrement sensibles aux retournements conjoncturels, les emplois intérimaires sont les premiers touchés, avec des baisses quasi généralisées partout en Bretagne. Ce type de contrat, du fait de sa souplesse, constitue le principal levier d'ajustement rapide pour les entreprises en période d'incertitude ou de repli de l'activité.

La filière du bâtiment traverse actuellement un choc économique. Elle connaît d'abord un effet d'ajustement après plusieurs années d'activité exceptionnelle, soutenue par un contexte économique favorable au sortir de la crise sanitaire. Parallèlement, elle subit une dégradation de ses conditions d'activité liée à la remontée des taux d'intérêt, à l'inflation des matériaux et des coûts de production, ainsi qu'à la réduction de certains dispositifs d'aide publique à l'achat immobilier et à la rénovation.

FOCUS SUR QUELQUES ZONES D'EMPLOI BRETONNES

À Saint-Malo, le marché du travail montre une certaine résilience. La baisse notable de l'emploi intérimaire

(-15 %) y est compensée par une progression de l'emploi dans l'industrie et par la stabilité des effectifs dans les autres secteurs d'activité.

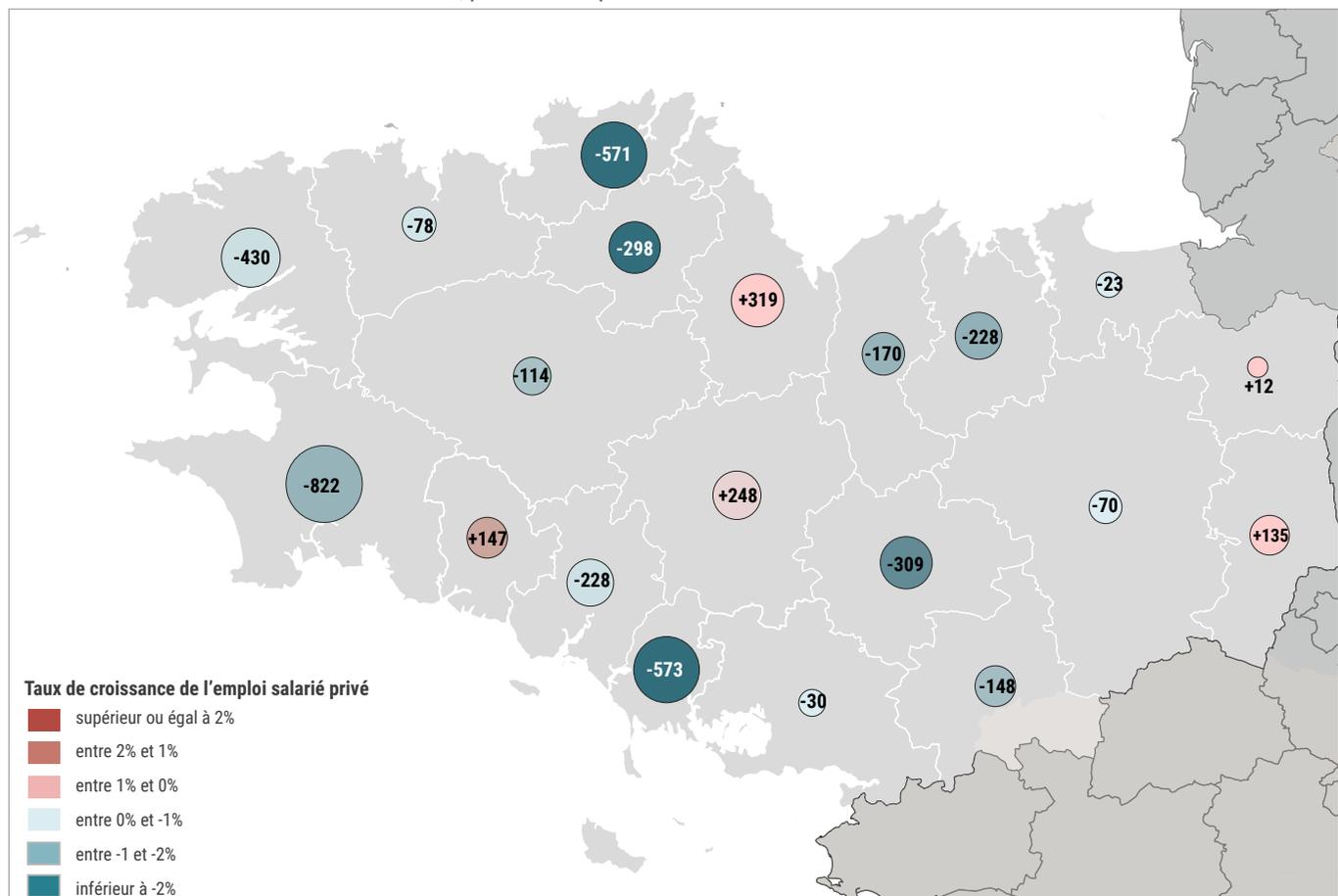
La zone d'emploi de Vitré a gagné 135 emplois en un an, avec des créations nettes dans les services (+395 emplois) et l'industrie (+56). Ces hausses compensent les baisses d'emploi dans la construction (-50) et surtout dans l'intérim (-252).

À Dinan, la situation est plus contrastée. L'intérim recule fortement (-220 emplois, soit -14 %), suivi par une baisse de l'industrie (-95 emplois). Les autres secteurs d'activité (services, commerce, HCR et BTP) progressent légèrement, limitant partiellement les pertes globales.

À Fougères, les créations d'emplois dans les services (+168), dans l'hôtellerie-café-restauration (+41) et dans l'industrie (+84) absorbent presque intégralement les pertes dans l'intérim (-101), la construction (-66) et le commerce (-113). Le territoire préserve son niveau d'emploi sur un an.

Enfin, **la zone d'emploi de Redon** est plus exposée au ralentissement de l'activité. Les pertes d'emplois dans l'intérim (-85), l'industrie (-122) et la construction (-62) ne sont que partiellement contrebalancées par les progressions de l'emploi dans les services (+76), les HCR (+26) et le commerce (+19).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS SUR UN AN entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025, par zone d'emploi



Source : Urssaf, traitement Audiar.

La création de l'emploi à l'arrêt dans la zone d'emploi de Rennes (-70 emplois en un an)

Entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, la zone d'emploi de Rennes enregistre une quasi-stagnation de l'emploi salarié privé, avec une légère baisse estimée à -70 emplois sur un an. Le territoire marque un véritable point d'arrêt, entravé par le ralentissement de l'économie en France. Les secteurs sont impactés de différentes manières.

L'emploi plafonne dans les activités de services et d'hôtellerie-café-restauration (HCR). Ce dernier connaît une stagnation des effectifs depuis le deuxième trimestre 2024, après une phase de rattrapage post-Covid. Les services, traditionnel moteur de l'emploi rennais, montrent également des signes de ralentissement depuis le début de l'année 2024. Quelques filières sont même en repli, notamment les activités de média-communication ou les services aux particuliers. Seuls les services aux entreprises et le numérique parviennent à créer modérément de l'emploi.

Le commerce fait preuve d'une certaine stabilité, malgré les mutations du secteur. L'emploi hors intérim est préservé que ce soit dans le commerce de gros ou le commerce de détail dont les effectifs progressent de 1% sur un an, soit +260 emplois.

Le secteur de la construction subit un retournement net depuis le début de l'année 2023. En cumulé, ce sont plus de 650 emplois (soit 3 % des effectifs) qui ont été

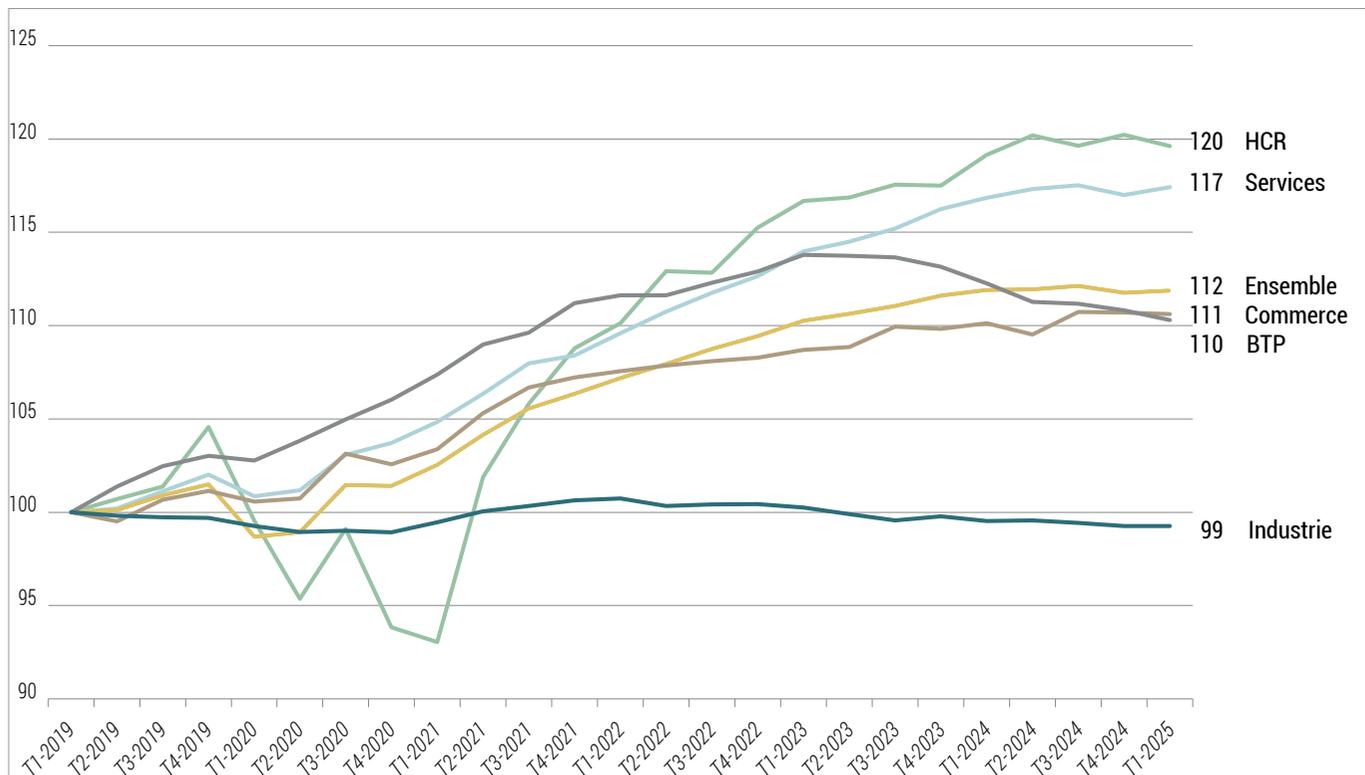
perdus dans ce secteur depuis cette date. Les activités immobilières sont également affectées, avec une baisse de -7 % sur un an, soit -280 emplois.

L'industrie maintient ses effectifs à 30 000 salariés privés. L'augmentation dans l'industrie agroalimentaire (+224 emplois) et les autres industries (+115 emplois) compense en partie les pertes d'emplois dans l'industrie automobile (-415 emplois salariés privés). La production nationale d'automobiles a chuté de près de 60 % depuis le début des années 2000, tandis que les immatriculations de véhicules légers ont reculé de 9 % sur un an au premier semestre 2025. Les restructurations pèsent sur les effectifs salariés du secteur, déjà fragilisés par les évolutions technologiques, environnementales et concurrentielles.

La situation rennais illustre le ralentissement général de l'économie qui touche l'ensemble des secteurs d'activité. Un des secteurs les plus entraînants économiquement, la construction, amorce une phase d'ajustement dans un environnement défavorable après des années de productions exceptionnelles. L'industrie automobile demeure structurellement fragilisée. Et les services, notamment du numérique, longtemps moteur de la croissance rennais, n'absorbent plus les pertes d'emplois des secteurs en difficulté. Toutefois, le territoire rennais démontre une nouvelle fois une capacité de résistance supérieure à la plupart des zones d'emploi qui semblent, elles, davantage perméables à la conjoncture nationale.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES

Base 100 au 1^{er} trimestre 2019



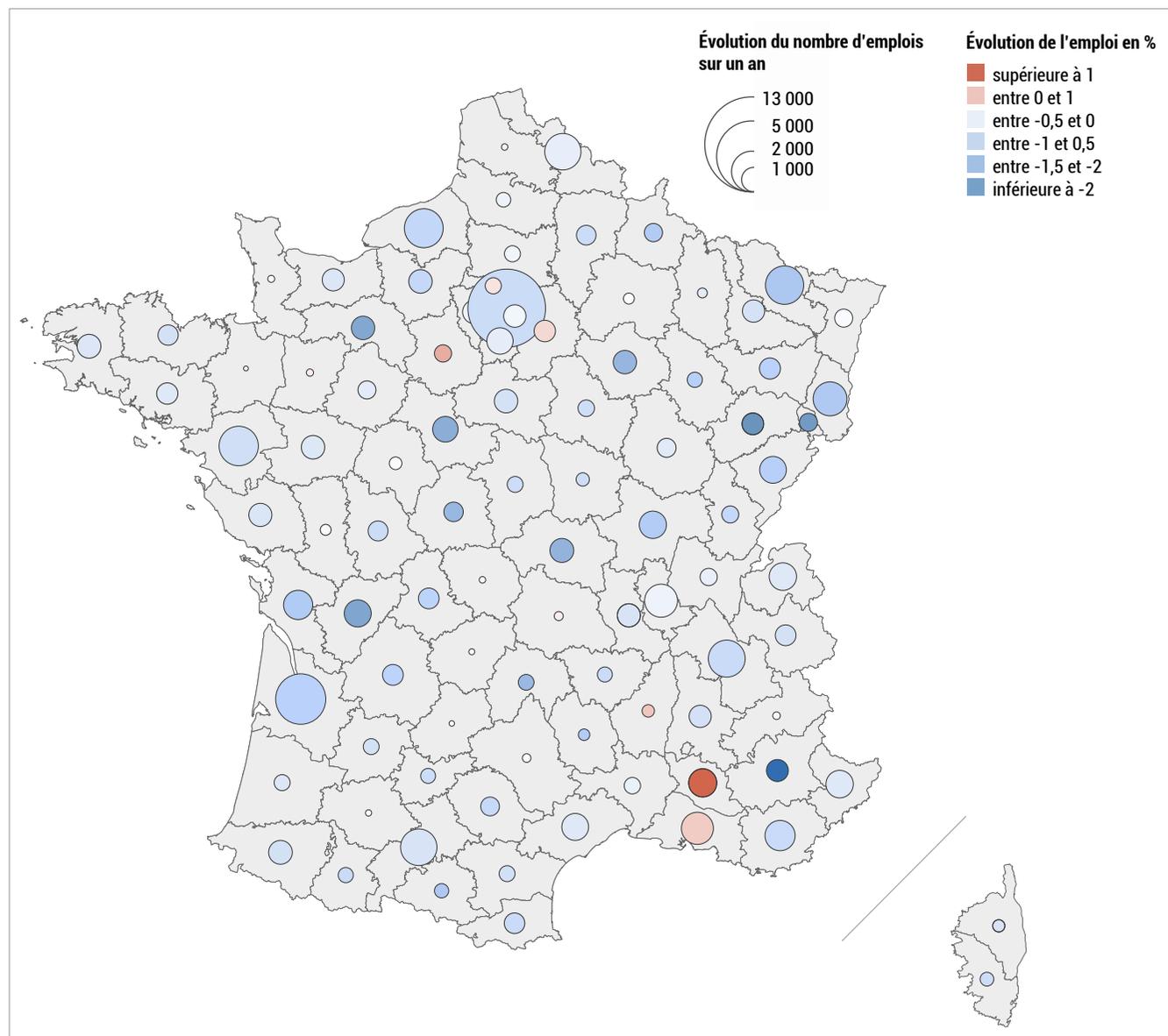
Source : Urssaf.

Contraction de l'emploi dans l'ensemble des départements français

Sur un an, l'Ille-et-Vilaine se classe au 11^e rang des départements métropolitains en matière d'évolution de l'emploi salarié privé, et au 3^e rang parmi ceux intégrant une métropole. Le département fait ainsi partie des territoires qui résistent le mieux au ralentissement économique national, parvenant à maintenir un niveau d'emploi stable, là où la quasi-totalité des départements accuse des pertes. La lecture des surperformances habituelles des territoires de l'arc atlantique, du pourtour méditerranéen ou du sillon rhodanien a été invisibilisée par

la conjoncture. L'essoufflement économique n'épargne désormais plus les territoires traditionnellement les plus robustes et habituellement en croissance. C'est notamment le cas pour la Gironde et la Loire-Atlantique qui accusent des pertes d'emplois privés respectivement de 6 000 et 3 700 salariés en un an, représentant des évolutions de -1,1% et -0,7%. Seuls 11 départements enregistrent une création nette d'emplois sur un an, allant de la Seine-Saint-Denis (+0,8 %, +4 300 emplois) à l'Ille-et-Vilaine (+0,01 %, +30 emplois) en passant par les Bouches-du-Rhône (+0,4 %, +2 500 emplois) ou bien le Val-d'Oise (+0,2 %, +500 emplois).

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2025



Source : Urssaf, traitement Audiar.

I L'INTÉRIM ET LES RECRUTEMENTS

Recul important du recours à l'intérim en Ille-et-Vilaine : -12 %

En période de contraction économique, le non-renouvellement des contrats intérimaires constitue l'un des premiers leviers d'ajustement pour les entreprises. En Ille-et-Vilaine, ce sont les secteurs de l'industrie agroalimentaire et de la construction qui y recourent le plus massivement avec plus d'un tiers de l'intérim dans ces deux secteurs. Ils enregistrent de fortes baisses d'effectifs intérimaires, respectivement -7 % et -15 % sur un an. La chute est encore plus marquée dans l'industrie automobile, où le recours à l'intérim a diminué de 52 % en un an.

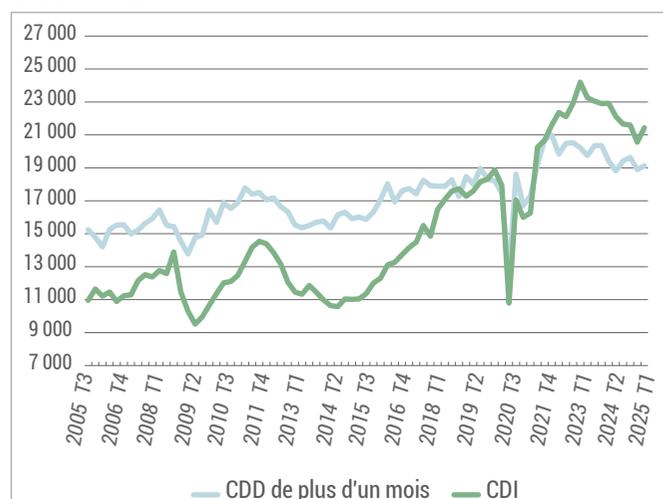
À l'inverse, seuls les services aux entreprises (+6 %) et l'industrie des éco-activités (+7 %) augmentent leur recours à l'intérim, signe d'une meilleure imperméabilité au trou d'air économique actuel. Enfin, le commerce conserve un niveau stable de recours à l'intérim, avec environ 1 250 équivalents temps plein (ETP) mobilisés au premier trimestre 2025 en Ille-et-Vilaine.

Des dynamiques contrastées : les embauches en contrats courts en hausse (+5 %) et les CDI en repli (-3 %)

Autre effet d'un climat d'incertitude, les CDD courts de moins d'un mois augmentent de 5 % sur un an, en raison principalement d'un recours important des services non marchands (+11 % sur un an). Face aux surcroûts d'activité et une raréfaction des ressources, les établissements publics ou parapublics semblent avoir fait le choix de limiter la progression de leur masse salariale durable. Parallèlement, l'industrie et la construction diminuent leurs embauches de 12 % et 30 % respectivement, cependant ce sont les deux secteurs ayant le moins recours à ce type de contrat comparativement aux services marchands, HCR (hôtels-café-restaurants) et commerce dont les embauches progressent respectivement de 3 %, 0,4 % et 5 %.

Les CDD de plus d'un mois se stabilisent sur un an (+1,6 %), malgré la baisse de 16 % du nombre d'em-

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE EN CONTRATS LONGS en Ille-et-Vilaine



Source : Urssaf.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN ETP* PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN ILLE-ET-VILAINE

Secteur d'activité	Effectifs ETP 1 ^{er} trimestre 2025	Évolution sur 1 an
Industrie agroalimentaire	2 670	-7%
Construction	2 540	-15%
Transports & logistique	1 900	-19%
Services aux entreprises	1 760	+6%
Autres industries	1 340	-12%
Commerce (yc détail et gros)	1 250	0%
Services non marchands (administration, enseignement, santé...)	890	-20%
Autres services	600	-10%
Industrie des biens d'équipement (électronique, informatique, machine...)	540	-14%
Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)	360	+7%
Industrie automobile	290	-52%
Agriculture	120	+21%
Intérim total	14 260	-12%

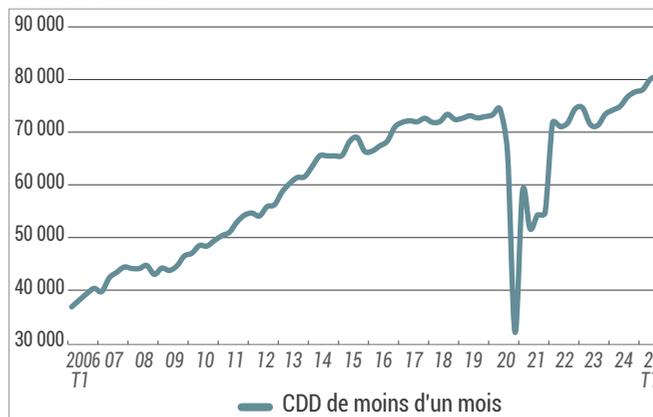
* Volume de travail en équivalent temps plein (ETP) en moyenne sur le trimestre - Données CVS.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail.

bauches du secteur de la construction, compensée par une progression de 12 % des CDD longs dans l'industrie. En revanche, depuis fin 2021, ce type de contrat est en diminution de 9 % en moyenne. Le niveau d'embauche a diminué dans l'industrie, la construction et les services marchands et non marchands (hors commerce et HCR).

L'embauche en CDI est en recul de 3 % sur un an et de 12 % depuis fin 2022. Les recrutements dans la construction ont diminué de 30 %, dans les services marchands de 19 % et dans les HCR de 10%. À contre courant, seul le secteur des services non marchands (enseignement, santé, social...) embauche davantage en CDI (+1,4 % depuis fin 2022).

DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE DES CDD DE MOINS D'UN MOIS en Ille-et-Vilaine



Source : Urssaf.

Note de méthode : Ensemble des embauches en contrats privés des sphères privée et publique.

I LE CHÔMAGE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Légère progression du chômage qui atteint 6,3 % dans la zone d'emploi rennaise

Le taux de chômage dans la zone d'emploi de Rennes atteint 6,3 % au premier trimestre 2025, poursuivant une hausse progressive amorcée depuis le début 2023. La métropole rennaise, comme l'ensemble de la Bretagne, n'échappe plus au ralentissement de l'activité économique nationale, désormais visible dans les chiffres du chômage. Si Rennes conserve un taux de chômage historiquement inférieur à la moyenne nationale, l'écart se resserre : le taux local n'est plus qu'à 0,9 point du niveau national et dépasse de 0,3 point la moyenne régionale.

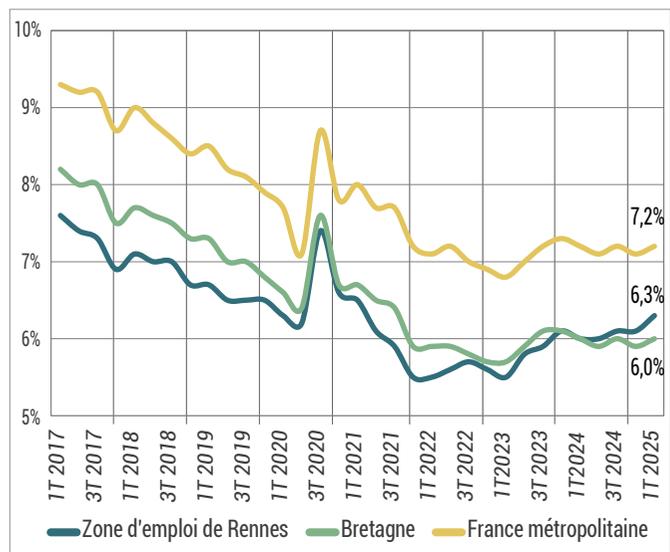
Rennes, comme les autres métropoles, bénéficie d'une forte attractivité auprès des actifs, notamment des jeunes diplômés. Cette tendance alimente la croissance de la population active, mais exerce en contrepartie une pression croissante sur le marché local de l'emploi. La hausse récente du chômage à Rennes peut ainsi s'interpréter comme le signe faible d'un déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. La métropole n'est plus en mesure, à court terme, d'absorber l'ensemble des demandeurs d'emploi présents sur son territoire, notamment ceux qui s'y installent, y terminent leurs études ou sortent de l'inactivité.

Sur le plan national, Rennes a longtemps figuré en tête des zones d'emploi des 22 métropoles pour son faible taux de chômage. Mais depuis trois ans, la métropole bretonne recule progressivement dans le classement et occupe désormais la cinquième position, derrière notamment Nantes (1^{ère} avec 5,7 %) et Brest (3^e avec 6,1 %). À l'opposé, Marseille et Montpellier ferment la marche,

avec des taux de chômage atteignant respectivement 9,5 % et 9,7 %.

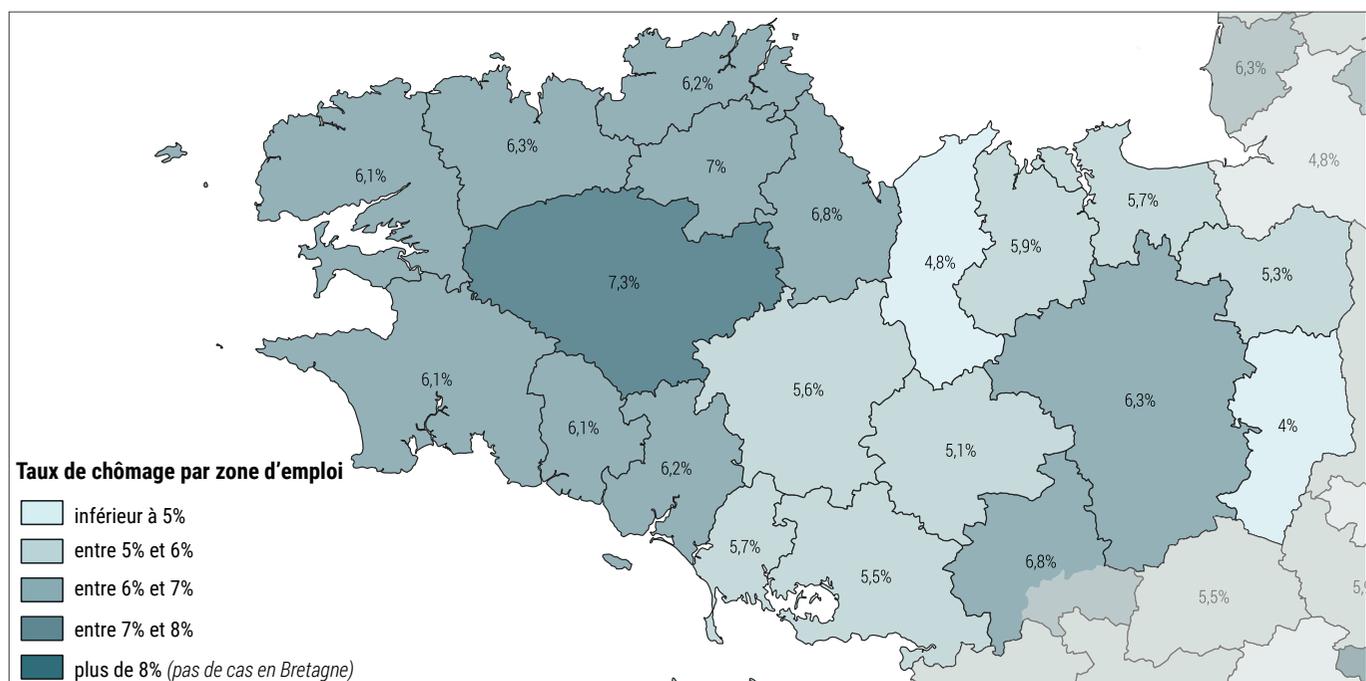
Toutes les zones d'emploi de l'Est breton enregistrent des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale. Vitré se distingue comme l'un des territoires les plus dynamiques, avec un taux de 4 %, soit le 5^e plus faible de France. Fougères affiche un chômage également très contenu (5,3 %), tout comme Saint-Malo (5,7 %) et Redon atteint un taux de chômage de 6,8 %, soit 0,4 point en deçà de la moyenne nationale. Sur un an, en Ille-et-Vilaine, le chômage a progressé dans les zones d'emplois de Rennes (+0,3 point), Vitré (+0,2), Fougères (+0,1) et a diminué à Saint-Malo et Redon de 0,2 point.

TAUX DE CHÔMAGE COMPARÉS



Source : Insee.

TAUX DE CHÔMAGE AU 1^{er} TRIMESTRE 2025 PAR ZONE D'EMPLOI



NOMBRE ET ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Territoire	Catégorie A		Catégorie BC		Catégories ABC	
	1 ^{er} trimestre 2025	Évolution sur 1 an	1 ^{er} trimestre 2025	Évolution sur 1 an	1 ^{er} trimestre 2025	Évolution sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	31 600	19%	27 820	-0,4%	59 420	9%
Moyenne ZE 22 métropoles	1 235 050	15%	799 360	-1,5%	2 034 410	8%
Bretagne	108 055	10%	114 785	-0,6%	222 840	4%
France	3 500 950	13%	2 276 840	-1,9%	5 777 790	6%

Sources : France Travail - Dares (Données brutes).

Hausse de 9 % des demandeurs d'emploi dans la zone d'emploi

En cohérence avec l'augmentation du taux de chômage, les demandeurs d'emploi progressent de 9 % en un an dans la zone rennaise. À titre de comparaison, les 22 métropoles françaises enregistrent une hausse similaire, de l'ordre de 8 %. En revanche, la moyenne nationale s'établit à +6 %, tandis que la moyenne régionale bretonne reste nettement plus contenue, à +4 %.

Dans la zone d'emploi de Rennes, tous les profils rencontrent davantage de difficultés d'insertion qu'il y a un an. La progression du chômage touche particulièrement les jeunes hommes, probablement en lien avec le repli de l'intérim, un type de contrat majoritairement occupé par une population masculine (70 %) et jeune (40 %) en Bretagne. Les seniors semblent également plus exposés aux tensions du marché du travail local. Dans le bassin rennais, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans progresse de 6 % sur un an, contre 3 % en moyenne dans les autres métropoles. Enfin, les inscrits de plus d'un an sont aussi en progression (+3,4 %) et représentent toujours une part importante des demandeurs d'emplois des catégories ABC (41 %).

En Ille-et-Vilaine, le nombre d'allocataires du RSA a grimpé de 11 % en 3 ans

En résonance avec les derniers chiffres de l'Insee qui indiquent un taux de pauvreté national à son plus haut niveau depuis près de 30 ans, avec 15,4 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (60 % du revenu médian), le nombre de bénéficiaires du RSA en Ille-et-Vilaine continue de progresser de manière constante depuis la crise sanitaire. En mars 2025, 20 800 foyers perçoivent le RSA dans le département, soit une hausse de 11 % par rapport à juin 2022. La phase de croissance économique qui a suivi la pandémie n'a pas permis de réduire le nombre d'allocataires qui est 18 % au-dessus des niveaux pré-covid.



Impact statistique du changement des règles d'actualisation

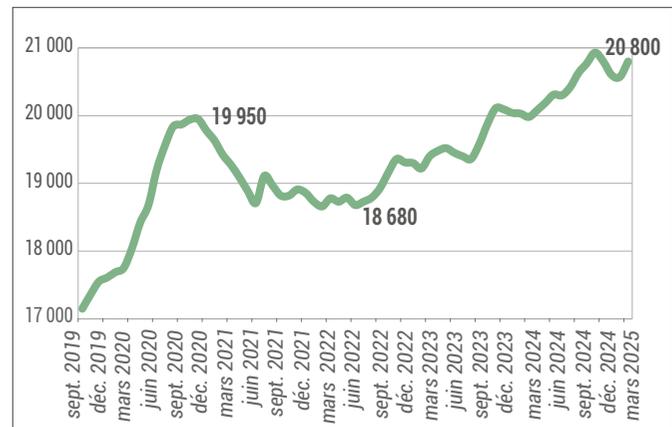
Depuis le mois d'octobre 2024, les effectifs d'inscrits à France Travail en catégories A, B et C sont affectés par des changements dans les règles d'actualisation. Ces changements réhaussent les effectifs comptabilisés en catégorie A et réduisent les effectifs en catégories B et C. L'analyse portera désormais sur l'évolution globale des catégories A, B et C combinées.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SUR UN AN (CAT. ABC)

Catégories	Rennes (ZE)	Moyenne 22 métropoles (ZE)
Incrits depuis plus d'un an	+3,4%	+2,7%
Homme	+10,6%	+8,4%
Femme	+8,0%	+7,2%
Plus de 50 ans	+6%	+3%
25-49 ans	+8%	+6%
Moins de 25 ans	+22%	+29%

Source : STMT - France Travail - Dares (Données brutes).

NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA en Ille-et-Vilaine



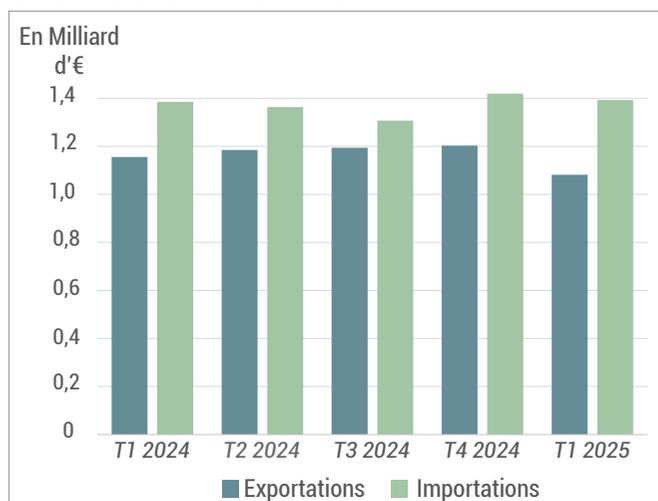
Source : Dress.

I L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Recul des exportations : -6,4 %

Chaque trimestre, les acteurs économiques d'Ille-et-Vilaine échangent plus de 2 milliards d'euros de biens avec des partenaires extérieurs (en cumulé, exportations et importations). Au premier trimestre 2025, les entreprises du département ont augmenté leurs importations de 0,6 % sur un an, tandis que leurs exportations ont reculé de 6,4 %. Ce déséquilibre entre importations et exportations a dégradé le solde commercial de 36 %, qui atteint -311 millions d'euros. Sur l'ensemble de l'année écoulée, les exportations ont été principalement portées par les ventes de produits agroalimentaires (lait, farines, viandes), de véhicules automobiles et d'équipements industriels. Ces biens sont majoritairement destinés au marché européen, avec en tête l'Italie, premier partenaire des entreprises du département, suivi des Pays-Bas et de l'Allemagne. Les États-Unis, dont les tarifs douaniers sont instables actuellement, tiennent aussi une place importante dans les exportations avec 315 millions d'achats devant la Chine avec 135 millions d'euros. Du côté des importations, les achats concernent principalement des matériels électriques, des produits laitiers, des équipements auto-

MONTANTS DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS en Ille-et-Vilaine sur les 5 derniers trimestres



Source : Douanes.

mobiles, des produits chimiques et des articles d'habillement. Sur l'année, la Chine se positionne comme le troisième fournisseur des acteurs économiques bretiliens, derrière l'Allemagne et les Pays-Bas.

Top 10 des pays vers lesquels les entreprises bretiliennes exportent sur un an	Montant en millions d'€
Italie 🇮🇹	421
Pays-Bas	404
Allemagne	386
Belgique	378
Espagne	330
Royaume-Uni	316
États-Unis	315
Chine	136
Pologne	135
Suède	119

Source : Douanes.

Top 10 des produits exportés sur un an	Montant en millions d'€
Produits laitiers et glaces	705
Produits de la construction automobile	491
Machines et équipements d'usage général	446
Produits du travail des grains et produits amylacés	401
Viande et produits à base de viande	272
Aliments pour animaux	241
Matériel électrique	213
Produits alimentaires divers	177
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	163
Produits chimiques divers	142

Source : Douanes.

Top 10 des pays depuis lesquels les entreprises bretiliennes importent sur un an	Montant en millions d'€
Allemagne 🇩🇪	721
Pays-Bas	547
Chine	520
Belgique	498
Italie	468
Espagne	467
États-Unis	185
Japon	149
Royaume-Uni	134
Pologne	128

Source : Douanes.

Top 10 des produits importés sur un an	Montant en millions d'€
Matériel électrique	394
Produits laitiers et glaces	378
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	374
Articles d'habillement	346
Machines et équipements d'usage général	314
Équipements pour automobiles	252
Produits chimiques divers	215
Produits alimentaires divers	194
Machines diverses d'usage spécifique	168
Produits en plastique	166

Source : Douanes.

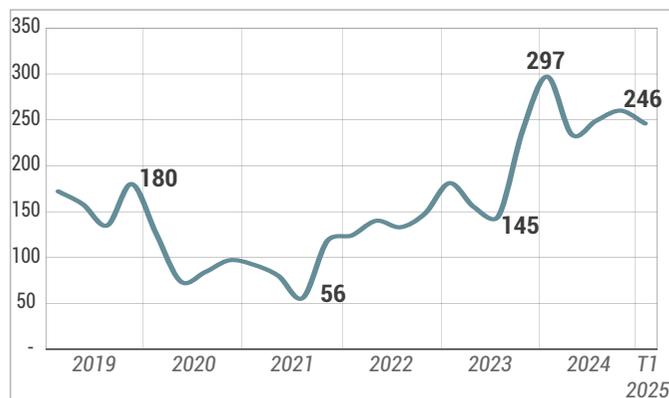
943 ouvertures de procédures collectives sur un an

Plus de 240 ouvertures de procédures collectives ont été recensées en Ile-et-Vilaine au 1^{er} trimestre 2025. Le nombre de défaillances d'entreprises dans le département se maintient à un niveau élevé depuis le 4^e trimestre 2023, à 36 % au-dessus du 4^e trimestre 2019, dernière période de référence avant la crise sanitaire.

Mais c'est du côté des emplois menacés ou supprimés que le constat apparaît le plus préoccupant. Depuis fin 2023, les entreprises en difficulté sont de plus en plus souvent des structures de taille significative, employant davantage de salariés. Ainsi, si l'on comptait environ 600 emplois menacés au premier trimestre 2024, ils sont plus de 1 000 un an plus tard, au premier trimestre 2025. Entre mars 2024 et mars 2025, un nombre important d'établissements de l'hôtellerie-café-restauration et du commerce a demandé une ouverture de procédure collective : restauration traditionnelle et rapide (79 établissements pour 250 emplois menacés ou supprimés), commerce de l'habillement (29 établissements), coiffure (24 établissements), boulangerie (20 établissements) ou bars et cafés (20 établissements).

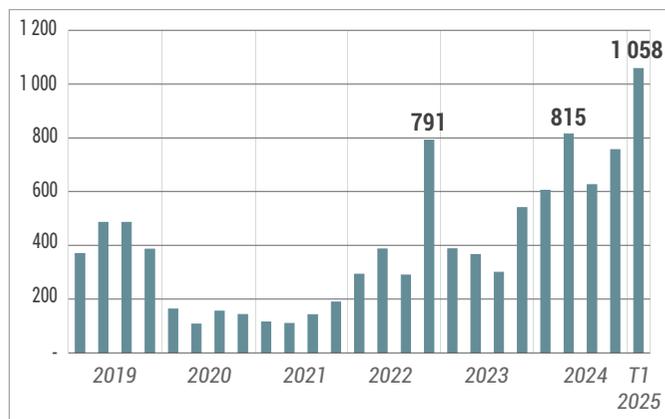
Parmi les 3 000 emplois menacés ou supprimés sur un an, 420 sont dans le transport routier de fret de proximité, 210 dans les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, 250 dans la restauration et 100 dans la taille, façonnage et finissage de pierres.

OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES en Ile-et-Vilaine



Source : Bodacc.

EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES EN PROCÉDURES COLLECTIVES en Ile-et-Vilaine



Source : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.

EMPLOIS MENACÉS PAR UNE PROCÉDURE COLLECTIVE entre mars 2024 et mars 2025

Catégorie d'activité	Nombre d'entreprises	Estimations emplois menacés
Transports routiers de fret de proximité	inf. à 10	420
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	46	210
Restauration traditionnelle	48	150
Restauration de type rapide	31	100
Taille, façonnage et finissage de pierres	inf. à 10	100
Activités des agences de travail temporaire	inf. à 10	80
Activités des agences de publicité	inf. à 10	80
Activités de sécurité privée	inf. à 10	80
Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	inf. à 10	70
Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits à base de viande	inf. à 10	70
Total général	943	3 000

Source : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.

LES 10 SECTEURS QUI COMPORTENT LE PLUS D'ÉTABLISSEMENTS MENACÉS

entre mars 2024 et mars 2025

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Estimations emplois menacés
Restauration traditionnelle	48	150
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	46	210
Activités des sièges sociaux	46	10
Restauration de type rapide	31	100
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	29	60
Coiffure	24	50
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	21	3
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	20	30
Débites de boissons	20	30
Programmation informatique	20	40
Total général	943	3 000

Source : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.

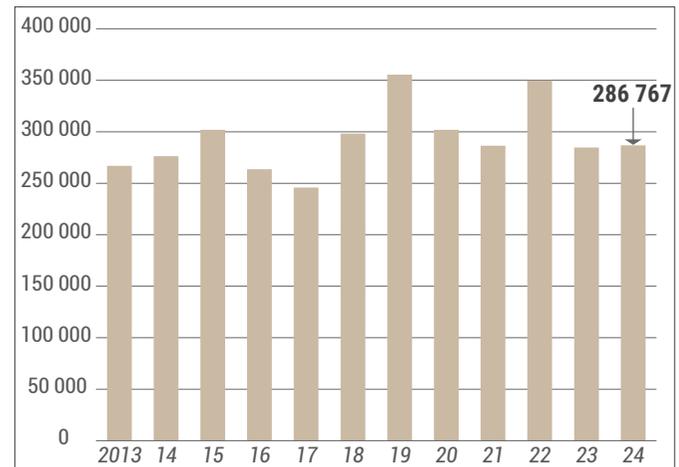
Immobilier d'entreprise : des niveaux d'autorisation stables en 2024 malgré le ralentissement économique

Après une année 2022 exceptionnelle, la superficie totale des mètres carrés autorisés pour les nouveaux locaux professionnels dans Rennes Métropole a retrouvé son niveau moyen sur 11 ans en 2023 et l'a confirmé en 2024 avec 286 000 m² autorisés. Pour l'heure, le ralentissement de l'économie ne semble pas avoir freiné les investissements des entreprises. Les surfaces destinées aux bureaux et aux commerces sont respectivement en hausse de 25 % et 19 % sur un an. L'industrie, de son côté, affiche plus de 43 000 m² autorisés en 2024, soit un niveau supérieur à 75 % des surfaces moyennes autorisées par an depuis 2013. En revanche, les autorisations de construction pour de nouveaux hébergements (hôtels, résidences touristiques, EHPAD, foyers, internats...) sont très limitées en 2024 (environ 1 000 m²).

Logement : des superficies autorisées en 2024 inférieures d'un tiers à la moyenne de long terme sur 11 ans

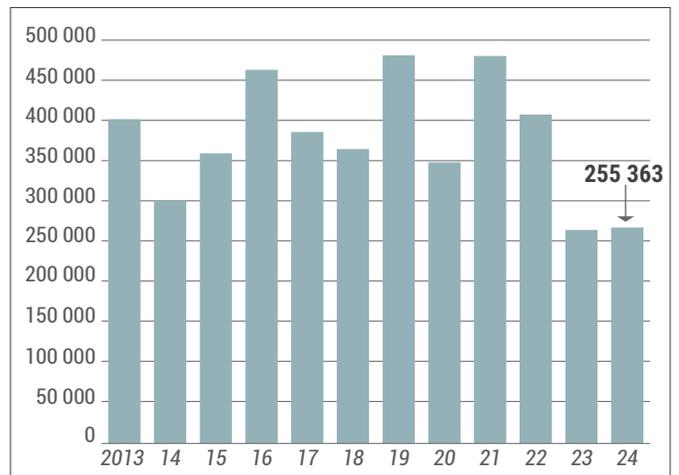
Concernant la construction de logements, un indicateur avancé essentiel pour mesurer l'activité du secteur du bâtiment, plus de 250 000 m² ont été autorisés en 2024, un niveau équivalent à celui de 2023, mais en fort recul par rapport à 2022 (-35 %). Ce volume reste également 30 % en dessous de la moyenne des onze dernières années, confirmant le net ralentissement du secteur.

SURFACES AUTORISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS DANS RENNES MÉTROPOLE EN M²

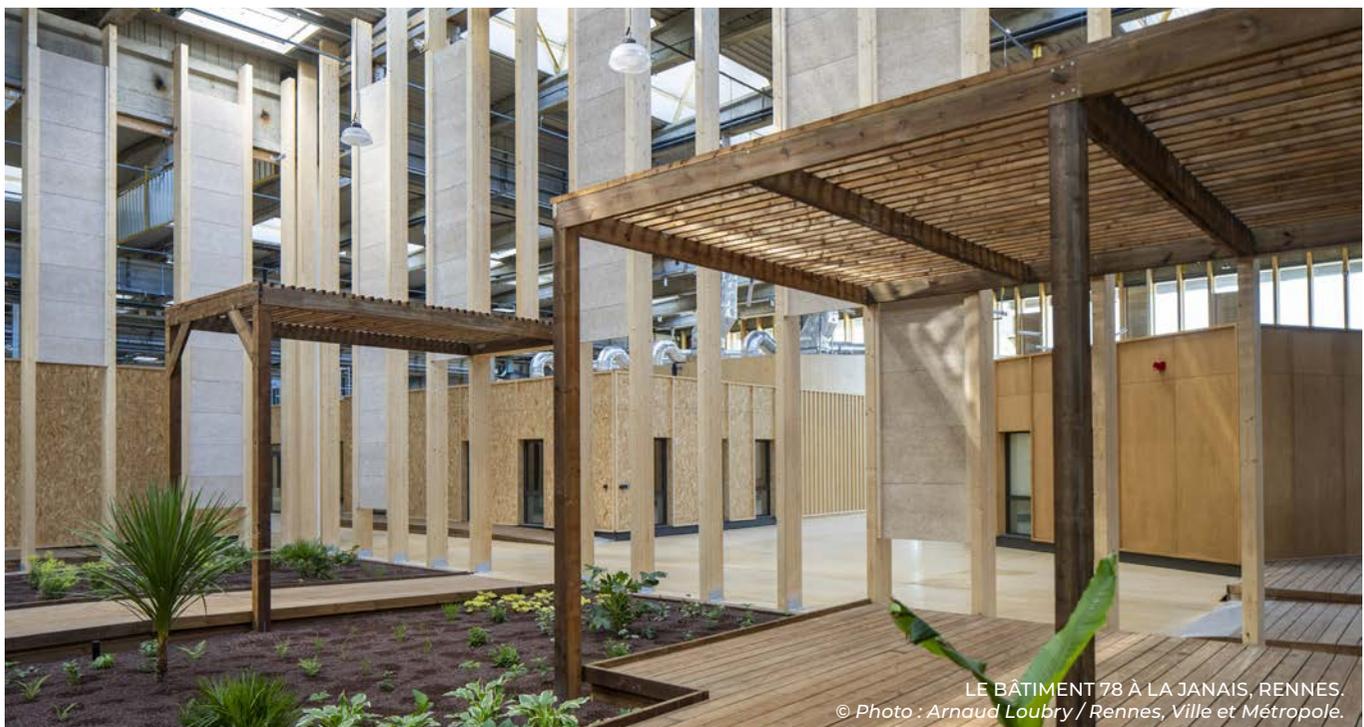


Source : Sitadel, traitement Audiar.

SURFACES AUTORISÉES POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DANS RENNES MÉTROPOLE EN M²



Source : Sitadel, traitement Audiar.



SOURCE DES DONNÉES

• AcoSS-URSSAF

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

Emploi salarié privé : Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail. Les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Masse salariale : L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

Embauches de plus d'un mois : CDI et CDD de plus d'un mois (31 jours). La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) recense les intentions d'embauches de tout salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

• Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

La DARES et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C :** demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D :** demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E :** demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés) ;
- **catégorie F :** personnes les plus éloignées de l'emploi, orientées vers un parcours sociale ;
- **catégorie G :** demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

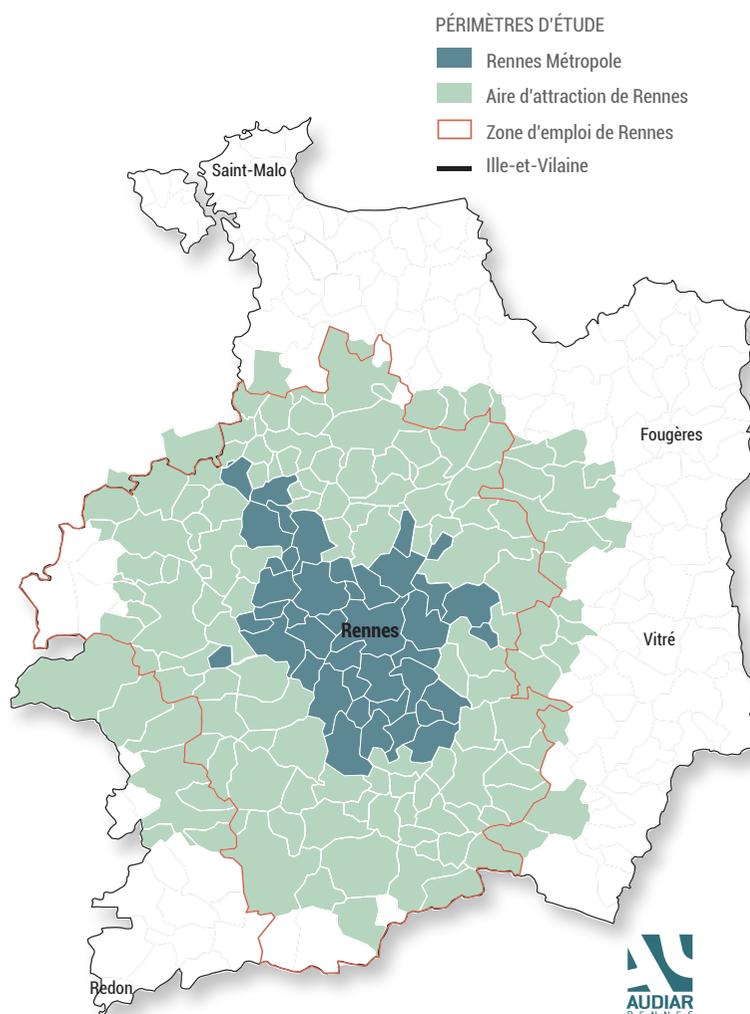
• Greffe du tribunal de commerce de Rennes

Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.

La sauvegarde : L'entreprise n'est pas en état de cessation de paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

Le redressement judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

La liquidation judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).



Agence d'urbanisme de Rennes

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION

Christophe LE PAGE

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Alain BÉNESTEAU